

Deschambault-Grondines Jouer la carte culturelle

Donald Vézina

Number 125, Summer 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/62557ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vézina, D. (2010). Deschambault-Grondines : jouer la carte culturelle. *Continuité*, (125), 16–17.

DESCHAMBAULT-GRONDINES JOUER LA CARTE CULTURELLE

Peu de municipalités québécoises accordent une telle importance au patrimoine et à la culture. Deschambault-Grondines, fusion de deux villages qui tirent leurs racines des premiers temps de la présence française en Amérique, s'enorgueillit non seulement d'un héritage préservé de haute lutte, mais elle en fait un tremplin pour s'inscrire de plain-pied dans la modernité.

par Donald Vézina

En 2002, deux villages anciens de la région de Portneuf fusionnent pour former la nouvelle municipalité de Deschambault-Grondines. Longeant le fleuve Saint-Laurent sur plus de 20 km, le territoire de la municipalité représente une superficie d'environ 125 km². Cette portion des basses-terres du Saint-Laurent repose sur une grande formation de roche sédimentaire, un calcaire d'ailleurs largement utilisé dans les constructions locales. Paysage fluvial marqué par le système seigneurial et l'agriculture, le territoire garde les traces de

milliers d'hommes et de femmes qui y ont vécu et s'y sont investis depuis plus de 300 ans.

UN PATRIMOINE RECONNU ET PRÉSERVÉ

Le patrimoine religieux figure au premier rang des témoins de l'enracinement des communautés de Grondines et de Deschambault. Les églises des deux paroisses, dessinées par Thomas Baillairgé dans la première moitié du XIX^e siècle (respectivement en 1838 et 1835), recèlent des trésors d'art religieux et sont toutes les deux classées en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. L'îlot paroissial

de Deschambault, qui couronne le cap Lauzon, compte, outre l'église, le Vieux Presbytère (1815), le cimetière, le couvent (1861) et la salle des Habitants (vers 1850), une des dernières au Québec. Un magnifique presbytère (1842) jouxte aussi l'église de Grondines. Entre ces deux cœurs institutionnels se dressent le moulin à vent de

Construite entre 1835 et 1838 selon les plans de Thomas Baillairgé, l'église Saint-Joseph de Deschambault est le théâtre de nombreux événements culturels et artistiques, tel le Solstice d'été, qui a marié poésie et musique dans la nuit du 20 au 21 juin 2008.

Photos : Tristan Fortin-LeBreton





La nef et le chœur de l'église Saint-Charles-Borromée de Grondines

Photo : Tristan Fortin-LeBreton

Grondines (1674), le Moulin de La Chevrotière (1802), le calvaire Alexandre-Naud (1841) et le relais de poste (1735), récemment restauré. Disséminées le long du chemin du Roy, qui a conservé son tracé d'origine à quelques endroits, plusieurs maisons construites sous le Régime français subsistent, dont la maison Delisle (1648) et celle de la Veuve-Groleau (1715).

Ce riche patrimoine architectural n'aurait pu nous parvenir sans la volonté collective de le reconnaître et de le préserver. La prise de conscience de la valeur de ce legs a en effet mobilisé plusieurs citoyens qui ont parfois mené de chaudes luttes pour le sauvegarder (voir « 40 ans d'action patrimoniale », p. 18). Ce mouvement amorcé dès le début des années 1970 a eu des effets tangibles : neuf édifices sont classés en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec, une maison est reconnue et cinq biens patrimoniaux ont été cités par la municipalité en vertu de la même loi (voir encadré). Les aires de protection attachées à certains édifices classés et

quelques plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont permis de conserver une cohérence dans l'aménagement du territoire. Chaque année, des maisons anciennes trouvent des acquéreurs passionnés par la conservation du patrimoine.

Ce parti pris pour le patrimoine et la culture fait partie des valeurs de la collectivité. Comme se plaisait à le répéter Jacques Bouillé, maire de Deschambault de 1990 à 2005 et récipiendaire d'un certificat d'honneur du Conseil des monuments et sites du Québec en 2007, « l'action culturelle contribue directement au développement des municipalités ». Regroupés au sein d'organismes sans but lucratif, nombre de citoyens s'engagent sur le plan social, économique et culturel pour maintenir la qualité de leur milieu et dynamiser son développement.

D'ailleurs, pour promouvoir et encadrer le développement culturel et la protection du patrimoine sur son territoire, la municipalité de Deschambault-Grondines adoptait, en 2005, une Politique culturelle et



Située sur le chemin du Roy à Deschambault, la maison de la Veuve-Groleau est une résidence rurale d'influence française construite vers 1715.

Cette propriété privée a été classée en 1971.

Photo : Donald Vézina

patrimoniale. Les élus, comme les citoyens, démontraient alors leur foi dans la culture et le patrimoine comme moteurs du développement collectif. Depuis, les actions se succèdent pour préserver et enrichir le tissu urbain et social.

La somme de ces efforts a placé Deschambault-Grondines au rang des villages d'exception. « Si le grand fleuve n'est pas étranger au fait que Deschambault-Grondines est reconnu comme étant un des plus beaux villages du Québec, dit l'ex-maire Jacques Bouillé dans

la Politique culturelle et patrimoniale, c'est aussi et surtout aux femmes et aux hommes [...] que nous devons cette reconnaissance. » La pérennité de leur engagement dans la vie culturelle municipale tout comme dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine assure en effet aux générations futures un héritage qui pourra faire leur fierté.

Donald Vézina est directeur général de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines.

PROTÉGÉS EN VERTU DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS

Biens classés

Église Saint-Joseph (Deschambault), 1964
Église Saint-Charles-Borromée de Grondines, 1987
Vieux Presbytère (Deschambault), 1965
Presbytère (Grondines), 1966
Maison Delisle (Deschambault), 1963
Maison de la Veuve-Groleau (Deschambault), 1971
Relais de poste (Deschambault), 2004
Moulin de La Chevrotière (Deschambault), 1976
Moulin à vent (Grondines), 1984

Bien reconnu

Maison Sewel (Deschambault), 1978

Biens cités par la municipalité

Maison Jean-Boudreau (Deschambault), 2005
Couvent des Sœurs de la Charité (Deschambault), 2007
Calvaire Alexandre-Naud (Deschambault), 2008
Salle des Habitants (Deschambault), 2008
École Saint-Charles (Grondines), 2007